

Les États-Unis proposent des frégates à la Grèce, en concurrence avec la France

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 23:26,

Mis à jour hier à 23:45



Un navire américain, en premier plan, suit une frégate française, en juillet 2021 (photo d'illustration). Jason TARLETON / US NAVY / AFP

Paris avait conclu en septembre un accord préalable sur la vente de trois frégates françaises à la marine grecque.

Le gouvernement américain a donné vendredi 10 décembre son feu vert à une possible vente à la Grèce de quatre frégates, entrant en concurrence avec Paris qui a conclu en septembre un accord préalable sur la vente de trois frégates françaises à la marine grecque.

Dans un communiqué, le département d'État a annoncé avoir approuvé ce projet de vente de quatre frégates de combat et leur équipement, d'une valeur de 6,9 milliards, moins de trois mois après la signature à Paris par le président français Emmanuel Macron et le premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis d'un accord pour un contrat similaire, qui reste à finaliser. Washington a aussi approuvé la modernisation des frégates grecques de la classe MEKO, pour un montant évalué à 2,5 milliards de dollars.

«Appel d'offres international»

Le communiqué précise que le contrat *«sera accordé au gagnant d'un appel d'offres international»* portant sur la modernisation de la marine grecque, laissant entendre que l'accord, annoncé en grande pompe le 28 septembre à Paris par les dirigeants grec et français, n'est pas définitif. Selon l'accord franco-grec - qui était alors apparu comme une consolation après le fiasco des sous-marins australiens - trois frégates de défense et d'intervention (baptisées Belharra à l'export) seront construites en France par Naval Group, à Lorient (Morbihan), pour être livrées à la marine grecque en 2025 et 2026. L'accord porte également sur une quatrième frégate en option.

Le montant du contrat qui doit être signé *«d'ici la fin de l'année»* est *«de l'ordre de trois milliards d'euros»*, avait alors précisé le ministère français des Armées. Outre les navires, il comprend la fourniture par le fabricant de missiles MBDA de leurs armements (missiles anti-aériens Aster, antinavires Exocet et des torpilles) et des prestations de soutien sur trois ans.

En septembre, les États-Unis avaient annoncé un partenariat de sécurité dans la zone indo-pacifique avec l'Australie et le Royaume-Uni, comprenant notamment la livraison de sous-marins à propulsion nucléaire à Canberra. L'Australie avait donc rompu un gigantesque contrat signé avec la France pour la livraison de sous-marins conventionnels, provoquant la colère de Paris.